AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Augustus Reichard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 63,930—Division … Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes les personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par … Denis et George Baquié, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. Carroll & Carroll, avocats.
30 mars—31—avril 4 9

Succession de Michel de Grilleau.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 57,501—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le 4me compte provisoire présenté par Arthur Denis, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Carroll & Carroll, avocats.
mars—31—av 4 8

Succession de Mme Elizabeth Alton.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 72,483—Division … Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes les personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme Julia Schmidt, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Jos. Lautenschlaeger, avocat.
mars—30—av 3 8

Succession de John Kierle et Teresa Shille, sa veuve.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 73,091—Division … Attendu que George W. Kierle a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Kierle et Teresa … décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Hero Jr., avocat.
mars—30—av 3 8

Succession de Mme Caroline Pfrang, veuve de Julius Trabant et femme de Henry Harmeyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 72,596—Division … Attendu que William J. Trabant a présenté pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mme Caroline Pfrang, veuve de Julius Trabant et femme de Henry Harmeyer, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—E. A. Parsons, L. R. Hoover, avocats.
30 mars—30—avril 3 9

Succession de Eugène May.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 65,263.—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par George W. …oth et Thomas McC. Hyman, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Carleton Hunt, avocat.
30 mars—30—avril 3 8

Succession de James McGeehan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 73,004—Division … Attendu que William J. McGeehan a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dans la succession de feu James McGeehan, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—J. B. Rosser, Jr., avocat.
27 mars—27 31—avril 5

Succession de George W. Farley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 71,270—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Magdalena …, veuve de George W. Farley, exécutrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. …ngel, Thomas & Suthon, avocats.
27 mars—27 31—av 5

Succession de A. P. Rabito.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 72,650 Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par …nnie W. Rabito tutrice administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Denègre, Blair & Denègre, avocats.
27 mars—27 31—avril 5

Succession de Maria Monahan, veuve de John Hurley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 69,877—Division … Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Peter Killeen, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. E. … Skinner, avocat.
24 mars—24 28—av 2

Succession de Henry Slater.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 73,052—Division …—Attendu que Mme Ellen Slater (née Brinton), a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry Slater décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Geo. J. Untereiner, avocat.
24 mars—24 28—av 2

Succession de Thomas Gilmore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Nos 31,914 et 72,532—Division C—Attendu que Thomas N. Gilmore a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Thomas Gilmore, décédé testat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. T. H. Thorpe, Farrar, Jonas et Kruttschnitt, avocats.
30 mars—30—av 3 8

Téléphonez—
J. GARLICK,
L'UNIQUE AFFICHEUR.
Les meilleurs tableaux, localités résultats.
Bureau 633 Place Commercia le
…fév—1an

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Henry Gohres vs Walter Beard.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans—No 16,350—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans. Division B. je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le VENDREDI, 8 avril 1904, à 11 heures a. m., un lot de meubles de maison, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. CHAS. R. KENNEDY, Constable. Geo. J. Untereiner, avocat.
30 mars—30—av 3 8

Jean Marie Sarradat vs Saml F. Bridgman.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 16,585—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. P. J. Paterno, juge Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux, situés à l'angle des rues Alabo et Bienvenue, dans le 3me District de cette ville, le SAMEDI 2 avril 1904, à 10 heures a. m., la propriété ci après décrite à savoir: Le contenu d'une buvette, consistant en installations de buvette, vins et liqueurs, tabac et cigares, verres, stove, chaises, tables, National Cash Register, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus, d'après inventaire enregistré en mon bureau. Conditions — Comptant. — CHAS R. KENNEDY, Constable.—P. A. Ducros, avocat pour le plaignant.
24 mars—24—av 1 2

J. Lacava & Bro. vs Jacob Haloway.

DEUXIEME COUR DE CITE—No 1,371 En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Thomas F. Maher, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la porte de la maison de cour de la deuxième cour de cité de la Nouvelle-Orléans, SAMEDI, le 30me jour d'avril 1904, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'ilet No 218, borné par l'avenue Brooklyn, les rues Teche, Socrates et Lamarque, et désigné comme lot No 21 dudit ilet. Ledit lot mesurant 29 pieds de face à la rue Lamarque sur 150 pieds de profondeur. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant sur les lieux.—MARK AMUEDO, Constable de la Deuxième Cour de Cité. M. S. Mahoney, avocat pour le plaignant.
29 mars—29—avril 6 14 22 30

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de 3,000 Actions de Fonds Capital.

H. C. Ramos vs John McLeod Murphy et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 71,752—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 31 mars 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certificats du fonds capital de la New Orleans Electric Purification Company Limited, pour 1000 actions chacun, de la valeur de $10 par action; lesdits certificats étant numérotés 130 et 139 et issues au nom de Mme Francis Olive Murphy.

Aussi 2 certificats du fonds capital de la même compagnie pour 500 actions chacun de la valeur de $10 par action, lesdits certificats étant numérotés 116 et 192 et issues au nom de John McLeod Murphy.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Charles Louque, avocat pour le plaignant.
19 mars—19 24 28 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur du Premier District

Gustave Beck vs Héritiers de Philip Hoeitzel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 72,810—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 31 mars 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages ci-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Premier District de cette ville désigné comme lot No sept dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Poeyfarre, Calliope (anciennement Louisa) et Annonciation, sur un plan dressé par E. Gottheil, architecte, le 25 avril 1856, et déposé en l'étude de S. Magner, ancien notaire en cette ville, comme plan No sept, d'après lequel dit plan, ledit lot mesure en mesure américaine, vingt trois pieds six pouces, six lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de soixante seize pieds, dix pouces entre lignes parallèles avec l'usage en commun avec d'autres lots d'une allée s'ouvrant sur la rue Calliope, mesurant trois pieds sept pouces de largeur jusqu'au fond du lot No quinze et de la quatre pieds, quatre pouces de largeur jusqu'au lot No huit d'après ledit plan.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Clegg et Quintero, avocat pour le plaignant.
26 fév—26—mars 4 11 18 25 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District.

Portant le No municipal 1614 rue Dorgenois
Entre les rues Onzaga et Lapeyrouse.

David J. Dowers vs Joseph Belger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 72,934—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 21 avril 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations et dépendances qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné par le No Quatre dans l'ilet No Vingt et un, [maintenant ilet No 1342] borné par les rues Dorgenois, Rocheblave, Onzaga et Lapeyrouse, sur un plan fait par L. Bringier, voyer général, daté le 4 juin 1835 et déposé parmi les archives d'Octave de Armas autrefois notaire public à la Nouvelle-Orléans, Lne, par un acte daté le 20 juin 1835, lequel dit lot mesure d'après ledit plan trente deux pieds dix pouces de face à la rue Dorgenois, par cent vingt pieds de profondeur en mesure française, le tout complètement démontré par la copie dûment certifiée du dit acte de vente de la propriété et d'hypothèque passé pardevant F. J. Dreyfous, notaire, le 17 juillet 1901.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Gustave Lemle, avocat pour le plaignant.
19 mars—19 21 26 — avril 2 8 15 21

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.
Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve.
Vous préserve des piqûres des Moustiques.
En vente au No 129 rue Decatur
Petite bouteille .... 25c.
Grand flacon .... 50c.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Troisième District,

Portant le No municipal 2301 rue Villeré.

Albert J. Smith vs les héritiers de Blanch Kleeber, femme décédée de Edward Michon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 72,346—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 avril 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 611, borné par les rues Villeré (autrefois Girod), Robertson et Arts et l'avenue Lafayette, désigné par le No Vingt sur un croquis annexé à un acte de vente pardevant A. Doriocourt, notaire, le 18 juillet 1866 et mesurant cinquante-quatre pieds quatre pouces de face à la rue Villeré, quarante-un pieds, onze pouces et trois lignes de face à la rue Arts, soixante-huit pieds, huit pouces et une ligne sur la ligne le divisant du lot No 19 et quarante quatre pieds quatre pouces sur une ligne sur la ligne du fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Wynne G. Rogers, avocat pour le plaignant.
4 mars—4 11 18 25—avril 2 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur du Quatrième District.

W. G. Rogers vs Héritiers de John J. Janssen.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 72,657—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 14 avril 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Washington, les rues Claiborne, Quatrième et Willow, ledit lot mesurant vingt neuf pieds, deux pouces et deux lignes de face à l'avenue Washington: la même largeur dans le fond, sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles, ledit lot étant une portion d'un plus grand lot de terre désigné par le No trois sur un plan annexé à un acte de vente par Thomas Fitzwilliams à Daniel Henry, pardevant John J. Ward, notaire public le 3 octobre 1893 vingt neuf pieds dans le fond dudit lot No trois ayant été vendu auparavant à Mme Herman C. Craft par acte pardevant R. J. Maloney, notaire public, le 24 février 1902.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Martin H. Manion, avocat pour le plaignant,
11 mars—11 18 25—avril 2 8 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété connue comme No 1510 rue Bienville.

Entre les rues Marais et Villeré.

L'Hote & Company vs Church Extension Society of the Methodist Episcopal Church.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 58,734—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 avril 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bienville, Douane, Marais et Villeré et mesurant soixante pieds de face à la rue Bienville, par cent dix pieds de profondeur, entre lignes parallèles d'après le plan par J. A. D'Hémécourt le 6 mars 1872 annexé à un acte passé pardevant Andrew Hero Jr. notaire, daté le 7 août 1879, par lequel les fondeurs ont acheté cette propriété, et d'après plusieurs transferts de celle ladite portion de terre a été décrite comme mesurant plus ou moins cinquante deux pieds de face sur ladite rue Bienville par une profondeur de cent trente neuf pieds, dix pouces et demi plus ou moins, sur la ligne le séparant du lot No 4, laquelle portion de terre fait partie du lot de terre désigné par le No 3, sur un plan par J. Pilié le 25 février 1835, en l'étude de F. de Armas, alors notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
E. Howard McCaleb Jr, avocat pour le plaignant.
18 mars—18 21 25 — avril 2 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du deuxième district.

Portant le No municipal 1014 rue Robertson, entre Ursulines et St Philippe.

U. Marinoni, Jr., exécuteur, vs Succession de George Landry.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 72 805—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 avril 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Robertson, Villeré, Ursulines et St Philippe, désigné par le No un de l'ilet 61 et mesurant en mesure française trente deux pieds huit et deux tiers de pouces de face à la rue Robertson sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Guy M. Hornor, avocat pour le plaignant.
4 mars—4 5 11 18 25—avril 2 7

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur du Quatrième District.

Formant l'encoignure des rues Ste Marie et Rousseau (borné par les rues Religieuse et St André).

People's Homestead Association vs Margaret Gorman, veuve de Michael E. Dolin et la succession de Michael E. Dolin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 68,714—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 21 avril 1904 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste Marie, St André, Rousseau et Religieuse (autrefois Bellechasse), lequel lot est désigné par le numéro trois et mesure trente quatre pieds, huit pouces et deux lignes de face à la rue Ste Marie par quatre-vingt huit pieds un pouce et cinq lignes de face à la rue Rousseau et quatre-vingt huit pieds de profondeur sur l'autre ligne de côté, et vingt-sept pieds huit pouces et quatre lignes dans le fond, ensemble avec le droit d'une allée dans le fond de douze pieds de largeur, s'ouvrant sur la rue Rousseau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Carroll & Carroll, avocats pour la plaignante.
18 mars—18 25—av 2 8 15 21

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Quatrième District,

Formant l'encoignure des rues Washington et Chippewa.

Portant les Nos 700 et 702 rue Washington.

Eureka Homestead Society vs Edward H. Seeliger.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 72,611—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 14 avril 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les voies, droits, privilèges et dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal 81, borné par les rues Washington, Sixième, Chippewa et Annonciation, désigné comme lot No 1 sur un plan par L. Reizenstein, voyer, de la date du 18 mars 1867, et déposé pour référence dans le bureau de O. E. Girardey et Co., encanteurs de cette ville, et formant l'encoignure des rues Washington et Chippewa, mesurant trente deux pieds pouces de face à la rue Washington sur cent dix pieds de profondeur et façade à la rue Chippewa, entre lignes parallèles, enregistré dans le livre des transferts 187, folio 464.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
McCloskey & Benedict, avocats, pour la plaignante.
11 mars—11 12 18 25—avril 2 8 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Banqueroute

D'un grand assortiment de vêtements pour hommes et garçons, lingerie pour messieurs, etc.

Aussi un lot de bijouterie, etc.

Dans l'affaire de la Herald Shoe Co. et als vs Sam Silverman, en banqueroute.

DANS LA COUR DE DISTRICT DES ETATS UNIS pour le District Est de la Louisiane — No 537 — En vertu d'un ordre de vente fait et signé à Napoleonville, le 18 mars 1904 par l'Honorable L. C. Foise, arbitre en banqueroute, à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, 31 mars 1904, à 10.30 heures a. m., la propriété ci-après décrite à savoir:

Dans mon entrepôt rue Ste Anne, entre les rues Chartres et Royale—

Un lot assorti de vêtements, lingerie pour hommes et un lot de bijouterie, etc., divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Aussi 2 malles.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
C. F. Borah, T. M. Milling, W. Richard Gates, avocats.
20 mars—20 22 25 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée du Premier District

Portant le No municipal 1319 rue Perdido, entre les rues St Paul et St Pierre.

Rufus E. Foster vs Union Sons Relief Association.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 72,706.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 31 mars 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet 333, borné par les rues Gravier, Perdido, St Paul et St Pierre (la rue St Paul étant maintenant la rue Sud Liberté et la rue St Pierre étant maintenant la rue Sud Franklin), laquelle dite portion de terre mesure trente cinq pieds deux pouces de face à la rue Perdido sur quatre-vingt quatre pieds onze pouces et quatre lignes, et est composé de tout le lot No 5 et partie du lot No 6, contigu au lot No 5 le tout d'après le plan privé de ladite portion de terre, annexé à un acte d'hypothèques passé pardevant W. Morgan Gurley, notaire, le 21 janvier 1903, enregistré dans le livre du bureau des hypothèques 751 folio 55, par le défendeur en faveur de F. Rivers Richardson.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
F. Rivers Richardson, avocat du plaignant.
27 fév—27—mars 4 11 18 24 31

VENTES A L'ENCAN.

Cicero A. Ramsey.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Elégants Sites à Bâtir et un Joli Cottage Simple, Rue Dauphine, entre Kentucky et Japonica.

Dans la succession de Philomène Journée, Jean Paul Nogues et Victoria Portal.

No 71,297—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR CICERO A. RAMSEY, Encanteur, bureau No 342 rue Carondelet, MARDI, le 5 avril 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 23 février 1904, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Kentucky, (autrefois Alexandre), Royale et Japonica, (autrefois Matilda). Lesdits lots sont connus comme A. et B., chacun mesurant [30] trente pieds un pouce de face à la rue Dauphine sur une profondeur de [120] cent vingt pieds, entre lignes égales et parallèles. Les améliorations consistent en un joli cottage simple contenant [6] six chambres, hangar, dépendances, etc.

2° Un certain lot de terre situé dans le même ilet, connu comme le lot C, lequel est contigu à celui du lot B et mesurant (30) trente pieds un pouce de face à la rue Dauphine sur une profondeur de (120) cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles.

3° Un certain lot de terre situé dans le même ilet, connu comme le lot D, lequel est contigu à celui du lot C. et mesurant (30) trente pieds, 2 pouces de face à la rue Dauphine sur une profondeur et façade à la rue Japonica [autrefois Matilda] de (120) cent vingt pieds.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet connu comme le lot E. Ledit lot commençant à un point (120) cent vingt pieds de l'encoignure des rues Dauphine et Japonica (autrefois Matilda) et mesurant (44) quarante-quatre pieds, (6) six pouces et 7 lignes de face à la rue Japonica (autrefois Matilda) sur une profondeur de (120) cent vingt pieds (5) cinq pouces, entre lignes égales et parallèles. Le tout d'après le plan par D. E. Seghers & Fils, daté et signé le 1er mars 1904 et enregistré en mon bureau.

5° Tous les effets mobiliers consistant en un lot de meubles de maison et effets, maintenant sur les lieux ci-dessus d'après l'inventaire dans lesdites successions, le tout desquelles seront vendus au même moment et endroit.

Conditions—Tous les effets mobiliers devant être vendus pour du comptant. Les propriétés foncières — un tiers du prix d'achat devant être payé comptant, la balance de cela, un tiers en un et deux ans respectivement représentés par billets hypothécaires portant intérêt de 7 0/0 par an, les dits billets devant être garantis par lien et privilèges de vendeur et toutes les clauses de sécurité.

Les acquéreurs des dites propriétés devant payer en plus de leur enchère ou prix d'achat de ladite propriété, les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1904, et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

CICERO A. RAMSEY,
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 342 rue Carondelet.

L'acte de vente devant être passé pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.
K. V. Richard, avocat.
3 mars—3 6 13 20 27—av 3 5

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Double, 823 et 825 avenue Atlantique, près des bâtisses du "Southern Pacific."

Succession de Lucy Holland ou Wright, veuve de John Morrill.

No 72,265 — Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans. Division D.

IL SERA vendu à l'enchère publique MARDI, le 3 mai 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, Bureau 733 rue Union, en vertu d'un ordre daté et signé le 28 mars 1904, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississippi, dans l'ilet borné par les avenues Atlantique, Pacifique et Slidell et la rue Homer, désigné comme lot No Six de l'ilet 144 sur un plan fait par W. T. Thompson, voyer, sous la date du 7 mars 184… et déposé pour référence en l'étude de James Graham, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot mesurant trente deux (32) pieds trois (3) pouces de face à l'avenue Atlantique sur cent vingt trois (123) pieds huit (8) pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent le joli cottage double Nos 823 et 825 avenue Atlantique, retiré de la banquette, avec barrière sur le devant, contenant galerie sur le devant, 5 chambres et cabinet de chaque côté citernes et hangar et se loue à $10 par mois de chaque côté.

Conditions — Comptant. L'acquéreur payant les taxes de 1904, et l'acte de vente pardevant W. J. Hennessy, notaire, [10 pour cent de dépôt au moment de l'adjudication.
P. J. Hennessey, avocat.
31 mars—31—av 3 10 17 24—mai 1 3

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE

Pianos, Instruments de Musique, etc. No 612 rue de Chartres.

Succession de Charles Henry Bernard Borgmann—No 72 59… Cour Civile de District, Division C.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—LUNDI, 11 avril 1904, à 11 heures a. m., sur les lieux, No 612 rue de Chartres il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de cour signé le 29 mars 1904 par Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les effets mobiliers ci-dessus d'après l'inventaire. Conditions—Comptant.
James B. Rosser Jr., avocat.
31 mars—31—av 3 10 11

E. Randolph Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

Le droit d'occupation des lieux 318-322-326 rue Baronne à l'encoignure de la rue Union.
Comptes Courants.
Moteur ou Générateur de Valeur.
14 Grands Filtres et Connections.
Un Moteur, une Boite Electrique, Tuyaux et Bâtisse en Bois.

In re Ben Cahn versus "New Orleans Purification Company, Limited."

No 71,833—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division E.

PAR E. RANDOLPH GURLEY, Encanteur — Bureau 727 rue Commune—VENDREDI, le 8 avril 1904, en vertu d'un ordre de l'Honorable George H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 14 mars 1904 dans l'affaire de Ben Cahn versus "New Orleans Electric Purification Company, Limited" il sera vendu à l'encan—

A 10 heures A. M. sur les lieux à l'encoignure des rues Baronne et Union, le droit d'occupation des lieux Nos 318, 322, 326 rue Baronne du 31 mars 1904 au 30 septembre 1904, et un lot de comptes courants.

Et à 11 heures A. M., à la fabrique de Wogan Bros., à l'encoignure des rues Nord Peters et Port, un moteur ou générateur de valeur.

Et à midi, le même jour, au quai de la "Southern Pacific Steamship Company" à la tête de la rue St Louis.

14 grands filtres et connections, un moteur, une grande boite électrique, deux … de tuyaux et une construction en bois renfermant les mêmes.

Conditions—Comptant.
30 mars—30—av 3 7 8

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Bridget Ford, Veuve de Patrick Trower, et Patrick Trower consolidée.

Nos 70,482 et 72,872 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur, bureau No 134 rue Carondelet. — MARDI, le 19 avril 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 18 mars 1904, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le cottage double rémunérateur 442 et 444 rue Philip, entre Tchoupitoulas et Rousseau, contenant 4 chambres de chaque côté, citerne, hangar, etc., et plus loin décrit comme un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Philip, Rousseau, Tchoupitoulas et Soraparu, mesurant 29 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Philip sur une profondeur de 139 pieds 10 pouces 3 lignes entre lignes parallèles.

Un placement d'argent de valeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un ou un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non alienando et toutes les clauses usuelles de sécurité; 10 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur, et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant payer en plus et au-dessus du montant de son enchère les taxes dues et exigibles en 1904; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant A. B. Léopold, notaire, aux frais de l'acquéreur.
E. H. McCaleb, Jr. avocat.
1… mars—19 20 27—avril 3 10 17 19

THE MONONGAHELA RIVER
Consolidated
COAL & COKE CO
PAUL M. SCHNEIDAU, Agent,
Nouvelle-Orléans, Lne.
Charbon en Gros et au Détail
Les commandes des familles sont sollicitées. Il est fait une spécialité de la vente du charbon aux navires.
—Bureau Central—
315 rue Carondelet,
PHONE 576.
Dry Dock, à Alger, Phone 38.
Dépôts en Ville—Rues Race et Levée, Phone 983; rue Quartier, entre Decatur et Chartres, Phone 4338.
13 sept—8m—dim mar jeu

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.
Attention Spéculateurs!

Résidence double en bois à deux étages, Nos 1726 et 1728 rue Clio.
Entre les rues Carondelet et Baronne.

Cottage Double en Bois, Nos 1727 et 1729 rue Erato
Entre les rues Carondelet et Baronne.

Cottage Double en Bois, Nos 1538 et 1540 rue Erato,
Entre l'avenue St Charles et la rue Prytanée.

Une Certaine Portion de Terre
Dans le fond de la propriété ci-dessus mentionnée.

Mme Marie Anna Adams, administratrice vs Robert G. Westmore et als.

No 72,924—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division B.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau 824 rue Commune—JEUDI, le 28 avril 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu conformément à un jugement en partage par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, le et rendu en Cour ouverte le 21 mars 1904, signé en Cour ouverte le 25 mars 1904, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant, situés et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clio, Baronne, Erato et Carondelet, et désignée par la lettre B, sur un plan fait par A. De Armas, voyer daté le 25 juin 1875, et annexé pour référence à un acte passé pardevant James Graham, notaire le 20me jour de juin 1875; ledit lot mesurant en mesure américaine, trente quatre pieds trois pouces et quatre lignes de face à ladite rue Clio sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt quatre pieds. Les améliorations consistant d'une résidence double en bois à deux étages, connue comme 1726 et 1728 rue Clio, contenant six chambres avec deux étages dans le fond contenant 2 chambres de chaque côté.

2° La moitié d'un certain lot de terre, étant la moitié la plus rapprochée de la rue Carondelet, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, lequel lot est situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Carondelet Baronne, Erato et Clio, tout le lot mesurant soixante-trois pieds onze pouces et trois lignes de face à la rue Erato sur cent huit pieds de profondeur par le même plus ou moins comme le même existant et composé d'une partie du lot, originalement désigné comme lot No 11 dans l'ilet 54 sur le plan du Faubourg Annonciation, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Les améliorations consistant d'un cottage double en bois connu comme 1727 et 1729 rue Erato contenant 4 chambres et vestibule et deux étages dans le fond contenant 2 chambres de chaque côté.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues St Charles, Erato, Prytanée et Thalie désigné par le No 3 sur un plan dressé par J. Schreiber, ingénieur civil le 1er jour de juin 1836 et déposé en annexé à un acte passé pardevant W. Y. Lewis, ancien notaire pour cette ville, le 5 février 1839. Ledit lot mesurant trente et un pieds dix pouces de face à la rue Erato en une profondeur de soixante trois pieds onze pouces et deux lignes entre lignes parallèles; ayant l'usage en commun avec trois lots numérotés un et deux d'une allée dans le fond dudit lot; cinq pieds de largeur avec le droit de passage en ceci.

Les améliorations consistent en un cottage double connu comme 1538 et 1540 rue Erato, contenant 2 chambres avec deux étages dans le fond contenant 2 chambres de chaque côté.

4° Un certaine portion de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et dépendances y appartenant, située et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Erato Thalie St Charles et Prytanée et désigné par la lettre B sur un plan dressé par Albert G. Blanchard, député voyer de ville, le 13me jour d'avril 1877. La dite portion de terre est contiguë dans le fond à la propriété du dit acquéreur faisant face à la rue Erato et mesurant trente six pieds dix pouces en largeur sur la ligne du fond de la dite propriété, et d'une allée en commun cinq pieds de largeur, s'ouvrant sur la rue Erato, par une profondeur de six pieds, un pouce ou il est borné par la propriété du dit vendeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a en un deux et trois ans de crédit, démontré par des billets des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an de leurs dates jusqu'au paiement, garantis par lien de vendeur et hypothèque spécial et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication, assumant les taxes de ville et d'Etat pour 1904 et payer pour les actes de vente pardevant John R. Upton, notaire.

Horace E. Upton, avocat de la plaignante.
Ferrier, Jonas et Kruttschnitt, avocats du défendeur.
27 mars—27—av 3 10 17 24 27 28

ANNONCE JUDICIAIRE

PROPRIETE DE VALEUR
De l'Avenue St-Charles.
Pour placement.

Succession de Mme Louisa Harz, veuve de Stephen M. Westmore.

No 60,518—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, 824 rue Commune—JEUDI, le 28 avril 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne il sera vendu conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division B, de la date du 29 février 1904, pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion ou lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ensemble avec les droits, voies privilèges et servitudes ci-dessus attachés ou en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Charles, Prytanée, Erato et Thalie, et mesurant trente six pieds onze pouces et quatre lignes de face à la rue St Charles par quatre-vingt onze pieds et cinq lignes de profondeur avec l'usage d'une allée commune dans le fond de cinq pieds de largeur, s'ouvrant sur la rue Erato; laquelle propriété fut acquise par Mlle Louisa Harz de John Devereux, le 13me jour de novembre 1866, par acte pardevant Octave de Armas, alors un notaire en cette ville.

Les améliorations consistant d'une résidence cottage connue comme 1304 et 1308 de l'avenue St Charles, contenant 4 chambres, deux étages dans le fond contenant 6 chambres.

Conditions — Un tiers ou plus comptant, et la balance s'il y en a, en un crédit d'un an, ou de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être représentée par billet ou billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an de leur date jusqu'au paiement, les billets devant être garantis par lien de vendeur et hypothèque spécial sur la propriété vendue le pacte de non alienando, et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant payer les taxes de ville et d'Etat pour 1904, faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication et pour payer pour l'acte de vente pardevant John R. Upton, notaire.

Horace E. Upton, avocat.
27 mars—27—av 3 10 17 24 27 28

LE CRESCENT TURF EXCHANGE.
Coin Douane et Royale.
Entrées pour toutes les courses … Sin…

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVEE.
Fast mail tous les jours.... 7:15 a m
Express tous les jours ...... 6:15 p m
Limited tous les jours..... 8:15 p m
Coast train, tous les jours, excepté dimanche ...... 8:50 a m
Dimanche excursion ...... 9:20 p m

DEPART.
Fast mail tous les jours..... 8:15 p m
Express tous les jours...... 7:00 a m
Limited tous les jours...... 9:25 a m
Coast train, tous les jours, excepté dimanche...... 4:00 p m
Dimanche excursion ...... 7:40 a m

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVEE
No 1 Limited .... 8:45 a m
No 3 Pan American special.. 8:10 a m
No 5 local .... 4:50 p m
No 7 points Est Louisiane.. 8:30 a m
excepté le dimanche.
No 9 .... 7:05 p m

DEPART.
No 6 local .... 6:30 a m
No 4 Pan American special. 9:10 a m
No 8 points Est Louisiane.. 4:30 p m
No 2 limited .... 7:30 p m
Excursion du dimanche.
No 10 .... 7:40 a m

ILLINOIS CENTRAL.

ARRIVEE.
No 3 Chicago limited....... 8.30 p m
No 1 fast mail.............10:25 a m
No 3 Cincinnati and Louisville 8:30pm
No 1 Louisville Mail........10:25 am
No 23 local mail..........11:00 p m
No 5 Northern Express .... 7:50 am
No 31 McComb Accd ....9:40 am

DEPART.
No 4 Chicago limited....... 9:15 a m
No 24 local mail......... 6:50 a m
No 4 Cincinnati & Louisville 9:15a m
No 2 fast mail........... 7:05 p m
No 6 Northern Express..... 7:15 p m
No 2 Louisville Mail....... 7:05 pm
No 32 McComb Accd ....5:00 pm

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVEE.
Memphis express.......... 7:55 a m
Vicksburg express......... 5:35 p m
Bayou Sara Accommodation 9:30 a m

DEPART.
Memphis express.......... 3:30 p m
Vicksburg express......... 7:10 a m
Bayou Sara Accommodation 4:00 p m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVEE.
Local....................11:30 a m
N. O. and Houston.......... 5:45 p m
Pacific Coast Express...... 8:50 a m
Sunset Limited............ 6:45 p m

DEPART.
Local.................... 3:40 p m
N. O. and Houston......... 6:55 a m
Pacific Coast Express...... 9:00 p m
Sunset Limited............11:55 a m

TEXAS AND PACIFIC

ARRIVEE.
Fort Worth and Hot Springs express .... 7:30 a m
Local....................12:05 p m
California express......... 7:45 p m

DEPART.
California express......... 8:30 a m
Local.................... 3:15 p m
Fort Worth and Hot Springs express.......... 6:20 p m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R R

ARRIVEE.
Dimanche seulement.
Alger.................... 7:35 p m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Alger.................... 9:55 a m
Samedi et dimanche seulement.
Alger.................... 9:55 a m
Tous les jours excepté dimanche
Alger.................... 6:40 p m

DEPART.
Dimanche seulement.
Alger.................... 8:00 a m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Alger.................... 4:30 p m
Samedi et dimanche seulement.
Alger.................... 5:30 p m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger.................... 8:00 a m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVEE.
Tous les jours excepté dimanche.
De Belair et Shell Beach.... 9:10 a m
Dimanche seulement.
De Belair................ 7:00 a m
De Shell Beach............10.02 a m
Shell Beach.............. 7:00 p m

DEPART.
Tous les jours excepté dimanche.
Pour Belair et Shell Beach.. 4:10 p m
Dimanche seulement.
Shell Beach.............. 5:30 a m
Shell Beach.............. 8:00 a m
Belair................... 5:30 p m
Shell Beach.............. 7:30 p m

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'un Lot de Valeur de l'Avenue Napoléon.

Rosetta Gravel Paving and Improvement Company, Alphonse J. O. Elmer, subrogé vs Benjamin Nicholls et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 53,405—En vertu d'un writ de fieri facias contre Augustus Elmer, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 14 avril 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Propriété sur le côté supérieur de l'avenue Napoléon, entre les rues St George et Long, et plus particulièrement décrite comme située dans l'ilet No 584, Sixième District, borné par les rues Jena, St George, Long et l'avenue Napoléon et décrite sur les rôles d'assessement de la ville de la Nouvelle-Orléans comme lot No 15, mesurant trente pieds à l'avenue Napoléon par cent vingt pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci dessus comme la propriété de Augustus Elmer.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Buck, Walsh & Buck, avocat pour le subrogé.
11 mars—11 18 25—avril 2 8 14